

# PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G



## RÉGULATEUR DE FOND MINÉRAL POUR RME

**NORMES DE RÉFÉRENCE :**  
DTU 59.1 / NF T 30-804 / NFT 30-808 /  
NFP 84-403 / D2  
**CLASSIFICATION EUROPÉENNE :**  
G3 S2 E3 V1 W2 A0 C0

**Peinture à base de résine silicate.**

**S'emploie sur supports intérieurs  
et extérieurs, neufs.**

**Pour supports anciens,  
consulter le service technique.**

**Il existe en blanc  
et dans toutes les couleurs  
de la gamme PRB.**

## DOMAINE D'EMPLOI

MURS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

### • USAGE

Le **PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G** est un régulateur de fond minéral pigmenté opacifiant, régulateur d'absorption pour RME, **PRB CRÉPIXATE (PRB CRÉPOXANE)**.

Mais également en régulateur de fonds avant la peinture **PRB COLOR MINÉRAL PLUS**.

### • PROPRIÉTÉS

**PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G** possède grâce à sa composition de nombreuses qualités :

- Excellente perméabilité à la vapeur d'eau qui permet une très bonne respiration des maçonneries,
- Formation en surface d'une structure dure, insoluble et parfaitement solidaire du support,
- Très bon pouvoir opacifiant,
- Incombustible.

### • SUPPORTS ADMISSIBLES

Parois verticales neuves ou anciennes, extérieures, constituées par l'un des matériaux suivants :

- béton ou maçonnerie d'éléments, enduits aux mortiers de liants hydrauliques,
- anciennes peintures silicates ayant conservé une bonne adhérence,
- autres supports, consulter le service technique.

### • SUPPORTS INTERDITS

- Sols,
- surfaces horizontales (sauf les bandeaux, corniches, appuis de fenêtres de largeur limitée, et les sous faces de balcons),
- métal,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques,
- gypse,
- bois,
- matières plastiques,
- vieilles peintures organiques.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### • COMPOSITION

- Silicate de potassium liquide.
- Copolymère acrylique en dispersion < 5 %.
- Dioxyde de Titane
- Charges minérales
- Adjuvants spécifiques
- Eau

### • PRODUIT

- Aspect : liquide prêt à l'emploi.
- Masse volumique à 20° C / 1.7 kg/l ± 0.05
- Classification Norme AFNOR T36-005 : Famille I classe 1b1.

## MISE EN ŒUVRE

### • PRÉPARATION DES SUPPORTS

#### – TRAVAUX PRÉPARATOIRES

##### **Sur supports neufs :**

Les travaux préparatoires consistent en des actions telles que : égrenage, brossage, dépoussiérage...

##### **Sur supports anciens : (entreprises spécialisées)**

- Éliminer les remontées d'humidité par capillarité,
- éliminer les produits non adhérents, écaillants,
- éliminer les produits incompatibles avec la nature du crépifond,
- éliminer les produits filmogènes, tels les produits organiques d'étanchéité et d'imperméabilisation (DTU 42.1),
- le support doit être propre : éliminer les souillures, efflorescences, cryptogames...
- consolidation des matériaux existants ayant perdu une partie de leur cohésion superficielle (farinage d'une peinture, friabilité d'un enduit hydraulique...).

#### – TRAVAUX D'APPRÊT

- Reboucher le bullage du béton avec un ragréage approprié,
- lorsque les fonds sont pulvérulents en surface, glacés ou sensibles à la détrempe à l'eau, utiliser le fixateur de fond ACCROFOND I,
- sur les joints des plaques de plâtre cartonnée, application d'une couche d'ACCROFOND I et de 2 couches de CRÉPIFOND en passes croisées, sur l'ensemble de la surface des plaques,
- dans le cas de subjectiles ne nécessitant pas de préparation de fond comme ci-dessus, application directe du CRÉPIFOND.

**N.B. :** Dans le cas de ragréage de surface sur supports (béton, enduits monocouches grattés, ragréage...) :

- avec un produit à base de liants hydrauliques, laisser sécher le temps d'attente réglementaire défini dans le DTU 59.2 avant l'application du régulateur de fond,
- avec un produit à base de liants organiques l'application n'est autorisée que lorsque le support contient moins de 5 % d'humidité.

### • APPLICATION

- Le CRÉPIFOND étant prêt à l'emploi, tout ajout autre que l'eau est interdit et annulerait la garantie de fabricant.
- Le CRÉPIFOND peut être dilué suivant la porosité du support avec 10% d'eau maxi.
- Avant l'emploi il faut bien le remuer mécaniquement à faible vitesse, de façon à obtenir un mélange homogène et onctueux.
- Le CRÉPIFOND peut être passé à la brosse, au rouleau ou au pistolet à peinture à débit sous haute pression.

**N.B. :** *Nettoyage des outils à l'eau claire.*

- Temps de séchage : de 2 à 6 h, selon les conditions atmosphériques et la nature du support.

## CONDITIONNEMENT

- Seaux plastiques de 20 kg.
- Palette filmée de 22 seaux de 20 kg, soit 440 kg.



20 kg

## CONSERVATION

- Stockage à l'abri du gel et des hautes températures (de l'ordre de 40°C) dans son conditionnement d'origine, garanti 12 mois.

**NB :** Tout seau entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés

## CONSOMMATION MOYENNE

Environ 300 g/m<sup>2</sup> par couche  
pour des supports de porosité moyenne.

Application du CRÉPIFOND MINÉRAL G



PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G

FIXATEUR ET  
RÉGULATEUR DE FOND